

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Limousin

**Décision n° 16763 du 12 août 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin**

NOR : INTJ1413609S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 27161 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325235S);

Vu la décision n° 85292 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325281S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2014:

Duchene, Patrice	Nigend : 135 016	Numéro de livret de solde : 5 311 458
-------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2014:

Rousseau, Christelle	Nigend : 157 341	Numéro de livret de solde : 8 014 884
Degosse, Laurent	Nigend : 164 285	Numéro de livret de solde : 8 021 032
Bordes, Patrick	Nigend : 139 467	Numéro de livret de solde : 5 323 510

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2014:

Caille, Stéphane	Nigend : 163 489	Numéro de livret de solde : 8 020 212
Borie, Dominique	Nigend : 186 685	Numéro de livret de solde : 8 053 701
Frachet, Frédéric	Nigend : 190 964	Numéro de livret de solde : 8 051 787

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2014:

Barat, Céline	Nigend : 301 382	Numéro de livret de solde : 8 090 421
Massuyes, Céline	Nigend : 303 318	Numéro de livret de solde : 8 090 668

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 août 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie du Limousin,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. DEGEZ